L'ABEILLE.

CONDITIONS :

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention, par écrit au *bureau* de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de *quinze* lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick **DELAWARE**, capitaine Wilson, est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti, ou à
6 fév J. W. ZACHARIE & Co.

POUR BOSTON.

Le navire AI, **MOREA**, capitaine Girdler, partira sous peu. S'adresser à
1er fév LINCOLN & GREEN.

A FRETER,

La goëlette neuve, fine voilière, **PHŒNIX**, capitaine Spicer. S'adresser au capitaine à bord, en face de la rue de la Douane, ou à THAYER, HURD & Co
1er fév rue des Magasins, no. 29

ON a besoin d'un bon navire pour porter 200 boucauts dans un port du nord. S'adresser à Wm. G. HEWES,
26 janvier rue du Camp, no. 9.

POUR CHARLESTON,

Le beau brick doublé et chevillé en cuivre, **MARY**, capitaine Porter, ayant les deux tiers de son chargement engagés, partira sous le plus bref délai. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face des magasins bleus, ou à J. W. ZACHARIE & Co.
21 janv rue Bienville, no. 80.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, **ARIEL, AJAX** et **BOURNE**, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens ces navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

A FRETER.

La belle goël. **WHALE**, capit. Wolfe, s'adreser au capitaine à bord, au dessous du ferry, ou à
THAYER, HURD & CO.
20 jan rue des Magasins, no. 29.

ON demande à acheter, une goëlette de première classe, du port de 1000 à 1200 barils. S'adresser à
19 déc THEOD. NICOLET & CO.

POUR BORDEAUX.

Le navire français, fin voilier **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Bertus, sera expédié sous peu; pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
6 déc—15 P. E. SORBÉ.

A VENDRE.

La goëlette **SAINT-ANN**, du port du 73 tonneaux, construite dans le bayou Plaquemine, en bois de muriers et chêne vert, avec ses agrès et apparaux et en état de prendre de suite la mer. Si la dite goëlette n'est pas vendue à l'amiable d'ici au 10 février prochain, elle sera criée par J. H. Domingon le même jour, à la Bourse Hewlett.

La goëlette est mouillée vis-à-vis la rue St.-Louis, s'adresser à bord, ou à
27 janv.—5 L. P. FERRY.

VETEMENS A LA MODE.

WILLIAM C. NORRIS & CO., offrent à vendre les marchandises suivantes, toutes de leur manufacture, et convenables pour les commerçants et les consommateurs de la campagne, à un prix extrêmement bas soit au comptant soit pour de bons billets :—

Manteaux et houpelandes de Camblet et de Tartan; Manteaux et houpelandes de drap bleu et olive; Surtouts et habits de cochers, couleurs mélangées; bien étoffés; Surtouts et habits de cochers gris et olives; bien étoffés; grands Carricks gris, et habits de cochers, en étoffe de Flessingue, bien étoffés; capotes de couvertures, vertes, dans le goût du Missouri; 20 malles gilets de dessous, assortis; 20 malles pantalons communs; beaux habits bleus et noirs, assortis, extra superfins; habits habillés de goût, extra surperfins; redingottes noires, olives, vert-invisible, bleues, et couleurs de mûres, extra fines; pantalons noirs, bleus, et autres couleurs; pantalons olives, gris, et de Cassinet anglais mélangé; vestes bleues, vertes et olives; vestes de drap d'Orford, acier mélangé; gilets de dessous de velours bleu et noir; gilets de dessous de soie couleur changeante, fond d'or; gilets de dessous de Valence de Londres, imprimée, nouveau goût; gilets de dessous de Marseille de Londres, imprimée, nouveau goût; gilets de dessous de Valence unie et à côtes; gilets de dessous de mérinos; gilets de dessous de Florence anglaise et de satin; gilets de dessous de belle Valence de soie brune, à dessins, nouveau goût; bretelles de soie anglaise, tricotées; bretelles de fil d'archal, patentées; do. de gomme élastique; mouchoirs de poche de soie blanche de Canton; demi-bas tricotés de laine, de coton et de soie; cols de Chintz de couleurs différentes; cols de satin et de Florentine; chemises de goût et à la mode; chemises de gingas à la mode.

Aussi: boutons de chemises d'or, garnis en diamants, &c; chaines de sûreté &c. &c. Le public est respectueusement invité à venir visiter ces articles. 2 février.

BUREAU D'AGENCE UNIVERSELLE.

LES directeurs, qui ont ouvert leur établissement rue St.-Philippe, près la Levée, No. 23, se chargeront de procurer de l'emploi à toute personne, quels que soient leur profession et leur sexe; de vendre les propriétés foncières, mobilières, et les esclaves, ou de les donner à loyer; de présenter aux propriétaires, entrepreneurs et conducteurs de travaux, les ouvriers dont ils auront besoin; de faire les écritures et comptes des personnes qui s'adresseront à eux; enfin, de faire procurer des fonds sur signatures connues &c. &c.

☞ Leur bureau sera ouvert depuis 7 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.
BONNAIN,
31 janv—1m. GENTY.

554 sacs beau café de la Havane, en débarquement du brick Leon, à vendre par
3 fév ESTEVANELL & COURVAL.

LANGUES.—12 demi barils langues, 10 barils pêches sèches, à vendre par
3 fév YORKE, MACALESTER & Co.

AVIS—Si M. Charles Frederich Bourgeaud, boulanger, est en ville ou dans les environs, il est prié de passer au bureau des soussignés, qui ont quelque communication à lui faire.
Hy. PERRET & CHARBONNET.
1er. fév rue Toulouse, no. 57

LIGNE DES PAQUEBOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de Paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie. Les départs se font comme suit :

Navire **LOUISVILLE**, capitaine Price.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 novembre,	13 octobre,
5 février.	28 décembre,
20 avril.	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre.	13 août.

Navire **NASHVILLE**, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	28 mars,
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire **NATCHEZ**, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 décembre,	13 novembre,
5 mars,	28 janvier,
20 mai,	13 avril,
5 août,	28 juin,
20 octobre,	13 septembre.

Navire **CREOLE**, Capitaine Page.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
5 janvier,	28 novembre,
20 mars,	13 février,
5 juin,	28 avril,
20 août,	13 juillet,
5 novembre,	28 septembre.

Navire **HUNTSVILLE**, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	*De New-York.*
20 janvier,	13 décembre,
5 avril,	28 février,
20 juin,	13 mai,
5 Septembre,	28 juillet,
20 novembre,	13 octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à
FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

MENAGERIE.

Maintenant établie sur la place près de la Douane, o venablement disposée.

CETTE ménagerie consiste en un Lion et une Lionne, de toute grandeur; un Tigre tacheté; un Léopard de toute grandeur; un couple de Panthères de l'Amérique septentrionale, prises dans le Kentucky en 1825; deux Autruches de toute grandeur, le mâle a 10 pieds de hauteur et pèse près de 300 livres; un Chameau d'Arabie, importé dernièrement de la côte de Barbarie; deux Panthères de l'Amérique méridionale, mâle et femelle, habitant dans la même cage; deux Ardagants du Bengal, mâle et femelle; un Heron bleu, et un Héron à couronne ou *Gariarci crane*, tous deux d'Afrique; un Ichneumon et un Cotamondis. Outre ces animaux, il y a toute une collection de singes de différentes familles, que les admirateurs de l'histoire naturelle ne verront pas sans intérêt; l'un de ces messieurs,

LE CAPITAINE BILL,

fera des tours amusants, sur un petit cheval; il montera et descendra, s'assiéra et se tiendra debout, déploiera des drapeaux, &a.

L'exhibition aura lieu de 10 heures du matin à 5 de l'après-midi, et de 6 heures ½ du soir à 9. —Prix d'entrée 50 cents—enfans au-dessous de 10 ans, et domestiques, moitié prix. Il y aura une musique.

N. B. On n'a aucun danger à craindre, tous ces animaux étant enfermés dans des cages de fer. Les messieurs et les dames peuvent venir en toute sûreté, les propriétaires de la ménagerie, qui en font eux-mêmes l'exhibition, auront toutes les attentions pour les visiteurs.
6 fév

Beautés de la mécanique
NOMMEE
CHAMBRE D'INSDUSTRIE.

LE public est respectueusement informé que l'exhibition qui est établie, depuis quelques semaines, vis-à-vis la Bourse, rue de Chartres, est transportée rue de la Levée, No. 113, entre le marché aux légumes et la halle aux boucheries, où elle restera en opération encore pendant quelques jours, avant son départ pour le Mexique. Ce spécimen vraiment étonnant du génie de l'homme, consiste en trois manufactures complètes, savoir: une pour le coton, une autre pour le drap et pour la troisième pour faire des cardes pour le coton et la laine—le tout est mis en mouvement par la force de trois chiens. Le propriétaire désire que tout le monde puisse jouir de la vue de cette belle invention; et dans ce but, il a réduit le prix d'entrée à la somme de CINQUANTE CENTS.

Les personnes de couleur libres seront admises les lundis et jeudis.

L'exhibition commence tous les jours à 8 heures du matin et dure jusqu'à 10 du soir.
27 janvier—2m

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.
RUE DE CHARTRES, N°. 115.
Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Muh.
MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1 ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Samedi, 18 février, à 4 heures après-midi, j'exposerai en vente devant mon bureau, les Effets mobiliers délaissés par feu William Blunt.

Conditions: comptant. Par ordre de la Cour.
6 fév MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Caleb D. Jordan, Allen, militaire âgé d'environ 25 ans. Conditions; comptant.

Par ordre de la Cour.
31 janv MARTIN BLACHE, register

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Jeudi, 1er. mars 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Joseph Mathews, les améliorations qui se trouvent sur une île appelée "l'île Cochrane," située à la passe du sud-ouest du Missisipi, et tous les droits que le défunt peut avoir à la dite île.

Par ordre de la cour.
31 janvier MARTIN BLACHE, register

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Mme. Thérèze Dayneau, une *NEGRESSE* nommée Mary, et sa fille Henriette, d'environ 4 mois.

Conditions: 1 et 2 ans de crédit, en billets endossés &c. Par ordre de la cour.
21 janv MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 21 février 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivans, appartenant à la succession de feu A. Sylva, savoir: Philipie, nègre âgé d'environ 50 ans; Marie, négresse âgée d'environ 25 ans. Conditions: 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'Exécuteur Testamentaire, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
19 janvier MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Edmond Landon ou à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles l'enrégistrement du cautionnement souscrit par la curatrice de la dite succession, conjointement avec John Hutchinson, sa caution, ne serait pas annulé.

Par ordre de la cour,
6 fév MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Joseph Adams, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Wm. O'Hara, décédé *ab intestat*—avis est donné par le présent à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
4 fév MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—Avis est donné aux créanciers de la succession de feu Etienne Duranteau, et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles le compte rendu par le curateur de ladite succession ne serait point homologué et le dit curateur déchargé de ses fonctions. Par ordre de la cour.
4 fév MARTIN BLACHE, *Register.*

CALLIGRAPHIE.

MM. GEYER & CHAPMAN informent respectueusement les citoyens de la N. Orléans, que leur académie d'écriture est maintenant ouverte pour les dames et les messieurs, dans l'édifice du Dr. Parmly, rue du Canal, No. 45, *où ils enseignent l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.* Leur méthode l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de temps, une écriture pratique utile et permanante, qui convient parfaitement aux dames* et aux *messieurs* de tout âge—et c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les *messieurs*, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples *informations*, s'adresser à eux à leur établissement.

Les soussignés s'en réfèrent, pour les renseignemens qu'on voudrait prendre, à MM. John Aagen, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hull, J. Jaudon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Morton, général Wm. L. Robeson, et Isaac F. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écrits, soit simptes, soit enjolivées.
6 février—5m

Excellent Vin de Bordeaux.

28 CAISSES de 12 bouteilles chaque de vieux Derville, reçues et à vendre par
SAM. P. MORGAN & CO.
Encoignure des rues Gravier et du Camp,
2 fév no. 43, au premier.

RIZ à vendre.—52 boucauts de RIZ, en débarquement de la goëlette May-Flower, de Charleston.
THAYER, HURD & Co.
1er fév rue des Magasins, no. 29

A VENDRE—Un superbe lot de CAFÉ fin vert, de la Havane.
ESTEVANELL & COURVAL,
1er. février Nouvelle Levée, no. 6

A LOUER,

La **MAISON** très-commode située rue du Camp, presqu'en face du Théâtre Américain. Aussi, la Cour et le MAGASIN D'ENTREPÔT qui se trouvent derrière, avec ou sans la maison. S'adresser sur les lieux, ou à
21 janv—☞ SAM. P. MORGAN & Co.

ON desirerait trouver une maison à deux ou trois milles de la ville, propre à loger une petite famille, durant les mois d'été. S'adresser à
HARRISON, BROWN & Co
21 janv rue Royale, nos. 117 et 119.

LETTRES DE CHANGE sur Boston à vendre par
13 janv WM. G. HEWES, rue du Camp

CAFE—70 sacs première qualité, reçus par la goël. *Enterprise*, à vendre par
13 janvier QUERTIER & BOUTIN.

SEL.—En débarquement de Liverpool et à vendre par WM. G. HEWES,
31 janvier rue du Camp, no. 9

BOITES à musique pour tabatières et pendules, à vendre par
14 janv T. NICOLET & CO

TUILES.—Une quantité de Tuiles plates reçues par les navires Helvetia et Mary-Howland, à vendre par
21 janv A. QUERTIER & BOUTIN.

REÇU par le soussigné, à bord des navires Helvetia et Mary Howland, venant du Havre: saucissons de *Lyon*, 1re. qualité; vieux kirsawasher, de la Forêt Noire; liqueurs fines, &c.; fusils à deux coups, fins et ordinaires; pistolets de duel; soie à coudre, assortie pour le Mexique; bas [patent-nauda] anglais de, ayant droit au draw-back. A. SENECAL.
19 janvier rue de Chartres No. 147.

THÉ—90 boîtes thé impérial vert, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

VENTES PAR LE MARSHAL.

Benjamin White, h. c. l. de Miles Laure, f. c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Preval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente devant mon bureau, les Effets mobiliers délaissés par feu William Blunt.

Conditions: comptant. Par ordre de la Cour.
6 fév MARTIN BLACHE, register.

M. Fromentin vs B. Freux.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias à moi adressé par l'hon. B. Bouregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le mardi 14 février, à 4 heures, au Principal, 5 bois de lits et une armoire, saisi dans l'affaire ci-dessus.
L. DAUNOY.
3 fév marshal.

Stromeyer Meyer vs H. Richard.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, le lundi 13 février, à 4 heures au Principal, 1 baril de Porc un do. de Bierre et une boite de chandelles, saisi dans l'affaire ci-dessus.
3 fév L. DAUNOY, marshal.

John T. McNeil vs. Jn. C. Warren.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente mercredi 29 février prochain, à midi, au café de la Bourse, au coin des rues de Chartres et St-Louis, le BAIL d'une maison et d'un terrain, situés sur le chemin du Bayou, à un quart de mille de la ville.
30 janv L. DAUNOY, marshal

St.-Fort Dusseau vs. J. A. Romar.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, jeudi 9 février, à 4 heures, au Principal, des chaises, des tables à manger, pots de fleurs, gravures, porcelaines, et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
30 janvier L. DAUNOY, marshal

A VENDRE.

Une très belle **HABITATION** établie en sucrerie, située dans la paroisse St. Jn. Baptiste, à 14 lieues de la ville et du même côté, ayant 14 arpents de face sur 80 arpents de profondeur, 600 arpents de superficie sont défrichés et en culture, il y a en terre 90 arpents de bonnes souches, 70 arpents de cannes viennent d'être plantées et il y a du plant pour planter encore environ 80 arpens: La terre est sablonneuse et reconnue pour être de première qualité.

PLUS:—25 beaux ESCLAVES, 20 paires de Bœufs et 22 chevaux.

La sucrerie est en briques et dans le meilleur état, le moulin est horisontal, de première qualité et à bêtes, l'équipage est en cuivre.

La maison de l'habitation, celles de l'économie, les magasins, écuries, cabanes à nègres et autres établissements, ainsi que tous les instrumens aratoires, sont en très-bon état.

Pour traiter du prix et des conditions qui seront très-avantageuses pour l'acquéreur, s'adresser à
6 fév THEODORE SECOND.

Bureau de la Compagnie de la Presse-à-Coton de la Levée.
Nlle.-Orléans, 1er. février 1832.

LA Compagnie est maintenant prête à recevoir en magasin et à presser le coton à sa presse, située sur la Levée, dans la partie inférieure de la ville.

Ayant des magasins et hangards spacieux, le coton sera toujours bien abrité, et attendu la proximité de la presse à l'atterrage, le coton pourra être embarqué dans le meilleur ordre possible.

Les termes seront les mêmes que ceux des autres presses de cette ville.

Par ordre de la Direction.
2 fév WM. HUDSON, secrétaire.

BOUTELOUP,

Coiffeur, rue Royale au coin de la rue Dauphine

A L'HONNEUR de prévenir les dames et messieurs de cette ville, qu'il vient de recevoir par le Talahassee, un assortiment de Marchandises, consistant en Perruques pour hommes et pour femmes; Implantés; Toupets métalliques et à crochets; Fausse-Queues de toutes couleurs et de différentes longueurs; Bâtons de Pommade, pour lisser et teindre les cheveux; Poudre à teindre les cheveux; Huile Antique de Macassar; Poudre de Cyprès pour les dents; Rouge-vert d'Athènes; Poudre de fécule de pommes-de-terre; Brosses à tête, à dents, et à ongles; Nécessaires à barbe; Régénérateur; Huile de Philocome; Pommade de Chétubins pour la peau; Pâte d'amande; Peignes en écailles, Grands Peignes, nouveau genre; un bel assortiment de Coiffures en perles; Fleurs; Bijoux; Bagues en cheveux, moulées en or; Savon à la *rose*; idem d'amande amère; Gants pour hommes et pour femmes; Fers à papillotes, à toupets, pour hommes; Marrotes; Epingles noires, bronzées; Tours indéfrisables et à bandeaux; Frisettes; Nœuds d'Apollon; Peignes à favoris.

De plus, eau de *Cologne*, eau de Lavande double, crème de Perse.

On entreprendra toute espèce d'ouvrages en cheveux, tels que Bracelets, Cordons de sûreté, Colliers à jour, Boucles d'oreilles.
12 janv A. BOUTELOUP.

FOIN.—100 balluts beau Foin du Nord, en débarquement du navire Nashville, de New-York, à vendre par
FOSTER & HUTTON,
4 fév rue du Canal, no. 77

MAQUEREAUX.—25 barils de maquereaux no. 1, et 50 barils dito no. 2.
8 pipes rum de la Nouvelle-Angleterre, en débarquement du brick Tuscar, à vendre par
3 fév STETSON & AVERY.

A VENDRE—1000 barils sucre en pain, de la manufacture de M. Goodale; 100 doz. pêles et pioches; 1000 rames papier à enveloppait avec de la paille; 5 boucauts ingrédiens pour teindre, dit *madder*. S'adresser à
1er fév YORKE, MACALESTER & Co.

PORC & GRAISSE.—250 barils de porc mess, 300 dito prime dito, 10 tierçons jambons et épaules, 200 barillets graisse en feuilles, à vendre par
SAM. C. BELL,
1er fév rue du Canal, no. 81.

EN débarquement du navire Shepherdess, des JAMBONS de Westphalie, de qualité supérieure, à vendre par
26 janv THEOD. NICOLET & Co.

ETOFFES DE LAINE.—4 balles de ces étoffes très-fines, reçus par la barque Mark, de Liverpool, à vendre par
27 jan HARRISON, BROWN & CO.

Le soussigné vient de recevoir, par les derniers arrivages du Havre, de la Pâte pectorale de Reynouïd, du Sirop de Lamoureux, &c. qu'il vendra à des prix modérés.
24 janv FORESTIER.

AVIS.—A vendre pour Mme. veuve Yves Le Blanc, reçu par le navire Hanover, capitaine Taylor, venant du Havre, savoir:

Graines de jardinage fraîches, récoltées cette année, comme suit:

Gros choux d'York; gros choux cabus, dit quintal; choux royal, pain de sucre; choux-fleurs mi-durs, de Hollande; carrottes rouges, longues; carrottes rouges, courtes et hâtives; betteraves rouges, rondes et hâtives, petites raves rouges; idem longues; radis roses gammonées; épinards à larges feuilles; gros poireaux; oignons rouge-pâle; cibbolles; céleri plein rose; céleri plein blanc; chicorée frisée de Meaux; chicorée ténarole blonde; persil ordinaire; grand persil de Naples; persil frisé; roquette; cresson de fontaine; laitues paresseuses, à graine noire; laitue impériale; laitue Batavia; salsifis; betes ou cardes blondes; asperges; tomates; &c. 27 déc

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par WM. C. HEWES,
31 janvier rue du Camp no. 9

LETTRES de Change sur Charleston, à vendre par WM. G. HEWES,
31 janv rue du Camp, no. 9.

TRAITES sur Londres et Paris, à vendre par
31 jan. A. QUERTIER & BOUTIN.

RIZ.—34 tierçons RIZ de première qualité, récemment reçus par le brick Atlas, de Charleston, à vendre par
WM. G. HEWES,
31 janvier rue du Camp, no. 9.

SEL.—Le chargement du brick Rebecca, des îles Turques, consistant en 4000 boisseaux de sel, est à vendre par
31 janvier J. W. ZACHARIE & Co.
rue Bienville, no. 80

EN débarquement du navire Helvetia, venant du Havre,
5 balles indienne; 2 do. chale 12-4; 2 do. robes, pour le marché espagnol; 3 balles indienne, pour meubles; 1 do. do. uni pour robes; 2 do. guingams; 1 caisse mouchoirs pullicates, à vendre par
janvier T. NICOLET & CO.

235 Boucauts de SUCRE sur une hypothèque, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
31 janv rue Royale, no. 117.

FROMAGE.—174 barriques Fromage de reserve, en débarquement du bateau-à-vapeur Choctaw, à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
31 janv Nlle. Levée, no. 15

SACS A SEL.—100 pièces de Burlaps, propre à faire des sacs à sel, à vendre par
WM. G. HEWES,
30 janv rue du Camp, no. 9

MOICHOIRS DE MADRAS—3 malles récemment importés, avec très jolis dessins, reçus par le navire Russell, à vendre par
28 janv W. G. HEWES.

GRAISSE.—1000 barilles de graisse, en débarquement du bateau-à-vapeur Senator, à vendre par
20 janv YORKE, MACALES

TABAC.—40 caisses TABAC de Cavendish, en débarquement et à vendre par
TOURNÉ & BECKWITH,
26 janvier Nouvelle-Levée, no. 15

REÇU tout récemment une espèce de dent en porcelaine ou incorruptible. Aussi un choix considérable de dents humaines. Les personnes qui ont perdu des dents, et qui désirent les faire remplacer, sont invitées à s'adresser au soussigné, à l'encoignure des rues du Canal et St. Charles.
25 janvier Dr. A. L. PLOUGH.

A VENDRE.—Un assortiment de faïence propre au marché du Mexique, reçu par le navire William Neilson, de Liverpool, à vendre par
M. AICARD,
25 janvier rue de la vieille Levée, no. 37

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages de New-York, Mousseline suisse brodée, moucheté et unie, mousseline brodées, Cols travaillés à l'aiguille et au tambour
JOS. CH. SPRINGER,
24 janv rue de Chartres, no. 37

500 SACS café vert de la Havane, à vendre par
23 jan THAYER, HURD & CO.

GRAISSE EN FEUILLES.—733 barils Graisse en feuilles, qualité supérieure de Lexington, en débarquement du bateau-à-vapeur Hudson.
TOURNÉ & BECKWITH,
23 janv Nouvelle-Levée, no. 15.

TRAITES sur Londres, Paris, New-York et Boston, à vendre par
21 janv. T. NICOLET & Co.

MAGASINAGE.—Les soussignés offrent à louer plusieurs magasins commodes dans leur maison de la rue Royale.
21 jan T. NICOLET & CO.

PARASOLS!!—Beaux Parasols de soie en gros de Naples, avec des manches simples et ornés, de qualité supérieure, récemment reçus et à vendre par
WM. C. NORRIS & Co.
21 janv rue de Chartres, no. 38.

TABAC.—20 caisses Tabac de Cavendish, première qualité, à vendre par
21 janv STETSON & AVERY.

A VENDRE.—20 arpents de cannes de plant, à ruban, jaune et verte, aussi 10 arpents cannes de Otahity, s'adresser au bayou St. Jean sur l'habitation Allard et Rubert. 12 jan—8

10,000 livres SEL d'Epsom, en demi-barriques, nouvellement reçues, à vendre par JAMES S. SHAW,
6 janv Encoignure Royale et Douane.

J. R. PUTNAM,
DENTISTE, rue du Canal, No. 27.

ON le trouvera chez lui, depuis 9 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi.

N. B. Il sera absent, pendant le mois de mars, devant aller à la Mobile à cette époque.
26 nov—6m

REMEDE SIMPLE ET EFFICACE

AVIS AU PUBLIC—Le soussigné prévient qu'il continue toujours la partie d'oculiste, et ceux qui auront besoin de lui, peuvent avec toute confiance, le consulter, à son domicile, rue St. Pierre no 64. Il assure aux personnes qui l'honoreront de leur confiance, qu'elles seront satisfaites de lui, comme l'ont été toutes celles qu'il a traitées et guéries.

Les personnes, qui, par la faiblesse de la vue sont obligés de porter lunettes, pourront par le moyen de son remède, être à même dans peu de jours de traitemens, de pouvoir lire ou écrire sans le secours de leurs lunettes.

Je, soussigné, déclare avoir guéri, dans l'espace de six jours, la vue à M. Chollot qui pouvait à peine voir à dix pas devant lui. Il me remise sa signature, comme beaucoup d'autres; mais M. Berlet, son beau-fils, et M. Ferdinand Duroy attestent qu'il y voit parfaitement bien.
RAPALLO.

Nlle.-Orléans, 9 janvier 1832.

Je certifie que Mr. J. Rapallo a guéri les yeux d'une de mes négresses, âgée de 28 ans, qui étaient dangereusement affectés par suite de la petite-vérole. W. W. M'DOUGH.

Je soussigné, certifie que le Dr. Rapallo a parfaitement guérie les yeux de mes deux négresses par le secour efficace de son remède.

Nlle.-Orléans, le 27 décembre 1841.
T. T. MONTFORT.

Mme. Louise Ardoin certifie que depuis son enfance, elle n'a pu faire usage de ses yeux, pour lire ni écrire distinctement, et que depuis le traitement de Mr. Rapalo, elle a recouvré entièrement la vue.

Elle atteste aussi que sa négresse, qui par la dernière éclipse du soleil a eu la vue très affaiblie, a recouvré l'usage dans quatre jours.
LOUISE ARDOUIN.

Je certifie que M. Jn. Rapalo a rendu la vue à ma sœur, dont elle était affectée depuis 6 ans, au point d'avoir eu besoin d'un cécon. Elle est parfaitement guérie. Je ne puis que me louer du traitement de M. Rapalo.
J. BSIMELIN.

N. Orléans, le 20 janvier 1831.

Je certifie que M. Jean Rapalo m'a guéri la vue par son traitement, dans l'espace d'un mois. Je suis âgée de soixante cinq années, et depuis environ cinq ans mes yeux étaient très affectés, je pouvais à peine me conduire; ma vue est parfaitement rétablie. Je ne puis que me louer du traitement de susdit.
N. Orléans, 17 juil 1831 FÉLICITÉ ARNOUL.
13 déc

VENTES PAR EXPRESS.

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu vendredi, 24 du courant, à midi, à la Bourse,

Cinq superbes Terrains de prix,

situés au faubourg La Fayette et faisant face à la rue Adèle, dans l'Ilet no. 5, tels qu'ils sont décrits sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: un quart comptant, et le reste à 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, aux frais des acquéreurs.
8 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

IL sera vendu lundi, 13 du courant, à 4 heures, sur la nouvelle levée, no. 98, divers MEUBLES de maison et ustensiles de cuisine.

Aussi, le même jour, à midi, les ESCLAVES suivants, savoir: Judy, négresse de 58 ans; Aurora, dito de 15 ans, sujets au mal-caduc; Jessee, nègre de 50 ans.

Conditions à la vente. 8 fév

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu mercredi, 15 février courant, à midi et demi, à la bourse Hewlett,

CINQ LOTS DE TERRE,

avec les édifices qui sont dessus, situés avantageusement au coin des rues de Chartres et St.-Pierre, mesurant suivant le plan dressé par Mr. B. Buisson et déposé à la dite Bourse, savoir:

No. 1—Lot d'encoignure à 19 pieds 4-12mes. sur la rue de Chartres et 82 pieds 10-12mes sur la rue St.-Pierre.

No. 2—Rue de Chartres, a 24 pieds 1-12me. de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur sur la rue St.-Pierre.

No. 3—Rue de Chartres, a 23 pieds 6-12mes de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur sur la rue St.-Pierre.

No. 4—Rue de Chartres, a 23 pieds 6-12mes de face sur la rue de Chartres, et 82 pieds 10-12mes. de profondeur rue St.-Pierre.

No. 4 ayant au fond 22 pieds 10-12mes. de large.

No. 5—Rue St. Pierre, a 20 pieds de face sur 89 pieds 4 12mes de profondeur, et de plus une arrière cour mesurant 12 pieds 3-12mes. sur 24 pieds 11-12mes.

CONDITIONS: 1, 2 et 3 ans, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 fév

PAR ISAAC L. M'COY.

TERRAINS DE LA BATTURE—Il sera vendu vendredi, 10 février, à midi, à la Bourse,